

# JE N'AIME PLUS LA MER. LES ENFANTS DE L'EXIL

## PISTES PÉDAGOGIQUES AUTOUR DU DOCUMENTAIRE



Un dossier pédagogique avec supports d'animation |  10-13 ans | 14 ans et +

*Vous avez dans les mains un dossier pédagogique créé  
par le Département Accueil des Demandeurs d'Asile de la*

**CROIX-ROUGE**  
de Belgique 

# ENFANCE EN EXIL



10 – 13 ans | 14 ans et +



- > **Faire émerger les représentations** sur les demandeurs d'asile et réfugiés
- > **Eveiller la curiosité** par rapport au parcours de ces personnes (raisons du départ, trajet, arrivée dans un autre pays, procédure d'asile, vie en centre, impacts psycho-sociaux du parcours, besoins et droits fondamentaux)
- > **Susciter l'empathie** à travers les témoignages d'enfants demandeurs d'asile venus d'Irak, de Syrie, d'Afghanistan, d'Erythrée...
- > **Appréhender la question** des droits de l'enfant dans un contexte migratoire
- > **Explorer des pistes** d'actions et d'attitudes en faveur des personnes migrantes

## SUGGESTIONS

- ▶ Si vous souhaitez le voir en salle de cinéma, le film fait partie de la programmation d' « Ecran large sur tableau noir<sup>1</sup> ». Des projections peuvent également être organisées avec des centres culturels proches de votre école/organisation, en partenariat avec la Croix-Rouge de Belgique.
- ▶ La vidéo « Enfance en exil », à voir en 3D idéalement avec des casques de réalité virtuelle (disponibles dans les centres de prêt d'Annoncer la Couleur<sup>2</sup>) peut servir de teaser avant de visionner le documentaire.

1 [www.ecranlarge.be/fr](http://www.ecranlarge.be/fr)

2 <http://annoncerlacouleur.be/ressource-pedagogique-alc>

*Dans la mesure du possible, l'élaboration de ce document a pris en compte la dimension du genre. Dans le seul but de ne pas alourdir le texte et de faciliter la lecture, le genre masculin est utilisé comme générique lorsqu'il se réfère à des personnes.*

## VOTRE AVIS SUR CET OUTIL NOUS INTÉRESSE !

*Des remarques, des suggestions, des questions ?*

N'hésitez pas à nous en faire part : [sensibilisation.migration@croix-rouge.be](mailto:sensibilisation.migration@croix-rouge.be)

---

## TABLE DES MATIÈRES

**FICHE THÉMATIQUE :** Balises pour aborder l'asile et la migration

**ACTIVITÉ 1 :** Avant la projection : Représentations autour de l'enfance en exil

**ACTIVITÉ 2 :** Documentaire : « *Je n'aime plus la mer* »

**ACTIVITÉ 3 :** Après la projection : Focus sur les droits de l'enfant migrant

**PISTES D'ACTIONS** et attitudes en faveur des personnes migrantes



## INTRODUCTION

Les enfants – seuls ou accompagnés de leurs parents – représentent environ 1/3 des demandeurs d'asile accueillis par la Croix-Rouge de Belgique. Leur parcours est souvent bouleversant, et leur capacité à rebondir, saisissante. L'ensemble de ce dossier pédagogique composé autour du documentaire « Je n'aime plus la mer » est conçu pour mettre en lumière le parcours de ces enfants, et, plus largement, encourager une attitude d'ouverture et de bienveillance à leur égard et envers leurs familles.

Ce dossier fait partie de la campagne « Enfance en exil ». Mise en place par le Département Accueil des Demandeurs d'Asile de la Croix-Rouge de Belgique en 2017, cette campagne vise à sensibiliser le grand public à la thématique de l'asile et la migration par différentes actions, en prenant comme fil conducteur le vécu des enfants migrants.

### LES ENFANTS, AU CŒUR DES ACTIONS DE LA CROIX-ROUGE DE BELGIQUE

Depuis de nombreuses années, la Croix-Rouge de Belgique met tout en œuvre dans ses centres d'accueil pour offrir des repères à ces enfants et une vie aussi « normale que possible » :

- Accompagnement global des familles – sans se substituer aux parents
- Appui à la scolarité des enfants
- Mise en place d'écoles de devoirs
- Intégration des jeunes à des mouvements de jeunesse ou dans des maisons de jeunes
- Organisation d'activités sportives et ludiques

L'objectif de ces actions est d'aider ces enfants à retrouver « la place d'enfant qui est la leur », malgré les difficultés et le déracinement vécus. C'est leur offrir un environnement stable et sécurisant, mais aussi des activités variées et adaptées, qui puissent favoriser leur développement social, affectif, moteur et intellectuel.

### LA CAMPAGNE « ENFANCE EN EXIL » EN 3 TEMPS :

1. La vidéo tournée à 360° « Enfance en exil ». Cette vidéo, diffusée idéalement à l'aide d'un casque de réalité virtuelle, permet de s'immerger au cœur de l'histoire d'Aïcha, Guzal et Yalda. Arrivées en Belgique pour demander l'asile, elles nous font vivre leur parcours et, par-là, celui de milliers d'enfants partis sur les routes en quête d'un avenir meilleur.
2. Le film « Je n'aime plus la mer », réalisé par Idriss Gabel. Co-produit par les Films de la Passerelle et la Croix-Rouge, largement diffusé à ce jour, ce documentaire donne la parole à des enfants demandeurs d'asile accueillis en Belgique par la Croix-Rouge, au centre d'accueil de Natoye.
3. L'aménagement d'un espace multi sensoriel appelé « espace Snoezelen » au centre de Natoye. Cet espace est à la fois stimulant et apaisant au travers d'effets lumineux, de jeux de couleurs, de sons, d'odeurs, de textures ou de musique. Son rôle : aider les enfants à revenir à des sensations connues et sécurisantes (bercement, odeurs du pays d'origine, etc.), éveiller les sens, réduire les tensions et stimuler l'action en vue de leur bien-être.



# LA MIGRATION, UN PHÉNOMÈNE QUI A TOUJOURS EXISTÉ

De tous temps, l'homme s'est déplacé, que ce soit pour fuir l'insécurité, trouver une vie meilleure ou simplement découvrir le monde. Aujourd'hui encore, les raisons de migrer sont multiples et peuvent se combiner en fonction de chaque situation personnelle. Ce phénomène doit donc être appréhendé dans toute sa complexité: peu importe la raison qui pousse chaque personne à migrer, quitter son pays est rarement une décision facile à prendre.

## LES RAISONS:

### LES ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME ET LES PERSÉCUTIONS

Le non-respect des droits humains essentiels proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée en 1948 par les Nations-Unies.

### LA RECHERCHE D'UN MIEUX-VIVRE AU NIVEAU ÉCONOMIQUE

L'aspiration à fuir la pauvreté et la misère, ou à améliorer ses conditions de vie, généralement par le travail.

### LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À L'ÉDUCATION ET AUX SOINS DE SANTÉ

Le manque d'infrastructures d'éducation et de santé, ou la faible qualité de celles-ci, peuvent pousser des personnes à quitter leur lieu de vie. Ces deux thématiques font partie des priorités des 17 Objectifs pour le Développement identifiés par les Nations-Unies pour la période 2016-2030.

### LES CATASTROPHES NATURELLES OU LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les inondations, cyclones, tornades, ouragans, tremblements de terre, sécheresses, etc.

### LES CONFLITS ARMÉS

Le droit international humanitaire distingue deux types de conflits armés (les conflits armés non internationaux et les conflits armés internationaux). Il constitue un ensemble de règles visant à limiter les effets de la guerre, notamment en protégeant les personnes qui ne participent pas ou plus aux hostilités et en restreignant les moyens utilisés pour les combats.

### LES RAISONS INDIVIDUELLES ET FAMILIALES

Le goût du voyage, de la rencontre, de la découverte, le regroupement familial, l'amour, etc.

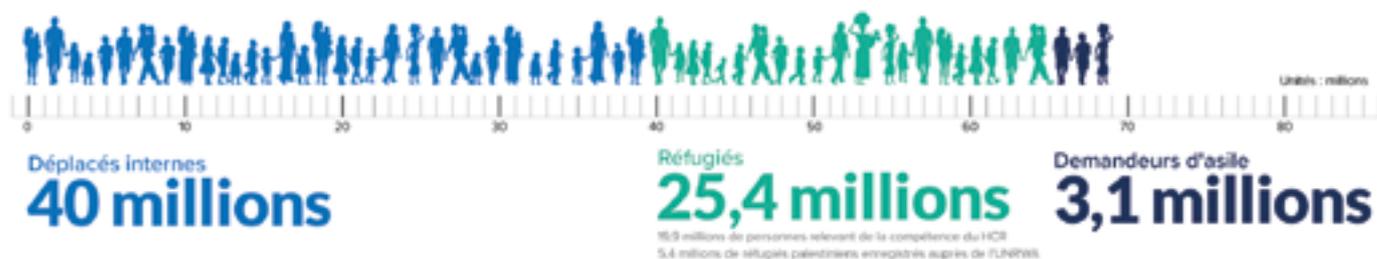


# L'INTENSIFICATION DES MIGRATIONS FORCÉES

Si la part de la population mondiale se trouvant hors de son pays natal (migrants internationaux) est relativement stable depuis plusieurs années et tourne autour des 3%<sup>1</sup>, le nombre de migrants forcés a, quant à lui, significativement augmenté.

Cependant, contrairement aux idées reçues, la grande majorité (84%<sup>2</sup>) de ces personnes déplacées ou réfugiées ne s'établit pas dans des pays développés, mais bien dans les pays en voie de développement.

## 68,5 millions de personnes déracinées à travers le monde



### Où sont accueillies les personnes déracinées à travers le monde ?

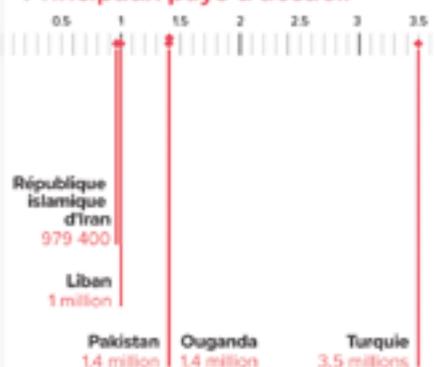


85 % des personnes déracinées à travers le monde vivent dans des pays en développement

**57 %** des réfugiés à travers le monde sont originaires de trois pays



### Principaux pays d'accueil



**10 millions** d'apatrides

**102 800** réfugiés réinstallés

**44 400 personnes** sont forcées chaque jour de fuir les conflits et la persécution

**11 517 employés**  
Le HCR compte 11 517 employés (au 31 mai 2018)

**128 pays**  
Nous travaillons dans 128 pays (au 31 mai 2018)

Le HCR est presque totalement financé par des contributions volontaires, dont 87 % émanent des gouvernements et de l'Union européenne et 10 % de donateurs privés

1. Source et mises à jour: <https://www.iom.int/fr>.  
2. Chiffres UNHCR 2016 - <http://www.unhcr.org/>

# RÉFUGIÉS : LES TEXTES DE RÉFÉRENCE, INTERNATIONAUX, EUROPÉENS ET BELGES

## DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME (1948)

*“Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays”. Art. 14-1*

## DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE (DIH, APPLICABLE EN CAS DE CONFLIT ARMÉ)

*“La Puissance détentrice ne traitera pas comme étrangers ennemis, exclusivement sur la base de leur appartenance juridique à un État ennemi, les réfugiés qui ne jouissent en fait de la protection d'aucun gouvernement”. Article 44, IV<sup>e</sup> Convention de Genève de 1949*

## CONVENTION DE GENÈVE RELATIVE AU STATUT DES RÉFUGIÉS (1951)

*“Les Etats contractants accorderont aux réfugiés sur leur territoire un traitement au moins aussi favorable que celui accordé aux nationaux en ce qui concerne la liberté de pratiquer leur religion et en ce qui concerne la liberté d'instruction religieuse de leurs enfants”. Art. 4*

*“Tout réfugié aura, sur le territoire des Etats contractants, libre et facile accès devant les tribunaux”. Art. 16.1*

*“Les Etats contractants accorderont aux réfugiés résidant régulièrement sur leur territoire le même traitement en matière d'assistance et de secours publics qu'à leurs nationaux”. Art. 23*

*“Aucun des Etats contractants n'expulsera ou ne refoulera, de quelque manière que ce soit, un réfugié sur les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques”. Art. 33.1*

## REGIME D'ASILE EUROPEEN COMMUN (DEPUIS 1999)

Depuis 1999, l'Union européenne travaille à la création d'un régime d'asile européen commun et à l'amélioration du cadre législatif autour de cette question. Ce régime commun est censé garantir des normes communes, un traitement égal et équitable des demandes ainsi que renforcer la coopération entre les pays. Il comporte plusieurs directives (« Procédure », « Accueil », « Qualification ») et règlements (« Dublin » et « Eurodac »). Cependant, dans la pratique, le régime actuel se caractérise encore par un traitement inégal des demandeurs d'asile et par des taux de reconnaissance variables d'un État membre à l'autre. Raison pour laquelle, depuis 2016, une réforme est en cours.

## LOI BELGE

La loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers, à laquelle différentes modifications ont été apportées via des arrêtés royaux, notamment en 2006.

La loi du 12 janvier 2007 sur l'accueil des demandeurs d'asile et d'autres catégories d'étrangers.

Ces deux lois ont été modifiées par la loi du 22 mars 2018.

# LA PROCÉDURE D'ASILE EN BELGIQUE

## Arrivée sur le territoire belge

Le demandeur d'asile<sup>3</sup> introduit une demande à l'Office des Etrangers ou à la frontière.

## Enregistrement à l'Office des Etrangers

L'Office des Etrangers vérifie la compétence de l'Etat belge pour traiter la demande et transmet ensuite le dossier au Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides.

Le dispatching désigne une structure d'accueil ouverte le temps de la procédure.

## Audition au Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides

Le CGRA auditionne le demandeur et prend une décision quant à l'octroi d'un statut de protection.

## Décision positive:

Le CGRA accorde un *statut de réfugié* ou une *protection subsidiaire*.

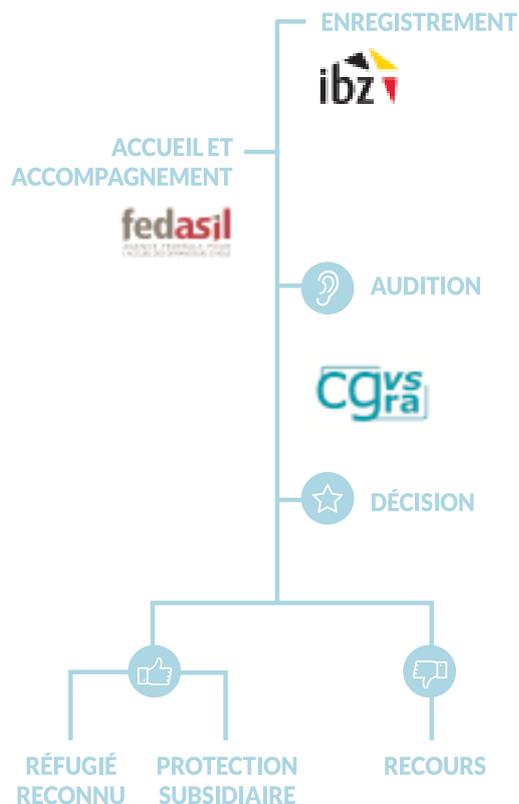
Les personnes ayant reçu un statut de protection doivent *quitter le centre d'accueil*.

Elles se voient accorder différents droits et l'accès à des *aides sociales*.

## Décision négative:

Le CGRA refuse d'accorder un statut de protection. Ce refus (on dit que la personne est "déboutée") est en général accompagné d'un *ordre de quitter le territoire*.

Un recours est possible auprès du *Conseil du Contentieux des Etrangers* (CCE). Si la décision reste négative, un dernier recours est possible au *Conseil d'Etat*.



3. Ou "demandeur de protection internationale" (nouvelle dénomination, loi du 22 mars 2018).

# LA DIFFÉRENCE ENTRE UN CENTRE OUVERT ET UN CENTRE FERMÉ

## CENTRE OUVERT

Les centres ouverts sont des lieux d'où les personnes peuvent entrer et sortir librement. Ils dépendent de l'agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile. La Croix-Rouge prend en charge dans le cadre de son mandat d'auxiliaire des pouvoirs publics une partie de la gestion de ces centres. Chaque centre d'accueil fournit un certain nombre de services, prévus par la Loi Accueil de 2007 : logement et nourriture, colis de base pour l'hygiène, suivi médical et social, scolarisation obligatoire des enfants mineurs et accès aux formations pour les adultes. Durant tout leur séjour en centre, les demandeurs d'asile ont le droit d'aller et de venir dans le respect du Règlement d'Ordre Intérieur, ou de quitter définitivement le centre pour vivre par leurs propres moyens.

## CENTRE FERMÉ

Les centres fermés sont gérés par le Service Public Fédéral Intérieur. Ce sont des lieux d'hébergement temporaire en vue de l'expulsion de personnes en séjour irrégulier en Belgique. Une fois dans les centres fermés, les personnes privées de liberté ne peuvent plus sortir et sont obligées d'attendre que l'Office des Étrangers statue sur leur sort (expulsion ou relâchement). La Croix-Rouge ne participe pas à la gestion de ces centres fermés.

## LEXIQUE

- > **EXIL** : expulsion d'un individu hors de sa patrie avec défense d'y rentrer, ou exil volontaire que l'on s'impose selon les circonstances, le danger.
- > **ASILE** : lieu inviolable où se réfugie une personne poursuivie et, par extension, lieu où l'on se met à l'abri, en sûreté.
- > **MIGRANT** : personne qui quitte son pays d'origine pour s'installer durablement dans un pays dont elle n'a pas la nationalité. Si le terme « immigré » s'utilise du point de vue du pays d'accueil et le terme « émigré » de celui du pays d'origine, ce vocable prend en compte l'ensemble du processus migratoire.
- > **APATRIDE** : personne qui est dépourvue de nationalité légale, qu'aucun Etat ne considère comme son ressortissant (des bouleversements et transferts de territoire suite à un conflit armé peuvent par exemple en être la cause).
- > **ETRANGER** : personne dont la nationalité n'est pas celle du pays où elle vit (par opposition aux nationaux de ce pays).
- > **PERSONNE DÉPLACÉE** : personne déplacée à l'intérieur de son propre pays, qui a été contrainte de fuir ou de quitter son foyer notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violences généralisées, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, ou pour en éviter les effets.
- > **DEMANDEUR D'ASILE** : personne civile ayant fui son pays pour se réfugier dans un pays tiers et qui présente une demande d'asile, en espérant être reconnue comme réfugiée et bénéficier de la protection juridique et des droits que ce statut implique.
- > **RÉFUGIÉ** : personne ayant obtenu une protection à l'issue d'une procédure d'asile en raison des risques de persécution qu'elle encourt dans son pays d'origine, en regard des critères énoncés dans la Convention de Genève :

*"Est considérée comme réfugiée toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays [...]". - Convention de 1951 relative au statut des réfugiés.*

- > **DÉBOUTÉ** : personne dont la demande de reconnaissance du statut de réfugié a été rejetée. Elle reçoit alors un ordre de quitter le territoire dans un délai court. Si elle reste malgré tout en Belgique, elle devient sans-papiers.
- > **SANS-PAPIERS** : personne étrangère qui réside dans un pays sans disposer d'un titre légal de séjour.
- > **CLANDESTIN** : personne qui enfreint les règles au droit de séjourner en Belgique et se soustrait à la surveillance de l'administration. Très souvent, les sans-papiers ne le sont pas, car leur situation est connue de l'administration.

## FAVORISER L'INTÉGRATION: L'ACTION DE LA CROIX-ROUGE

Depuis la forte médiatisation de la « crise de l'asile » de 2015, les médias véhiculent des images de migrants sur les routes, dans des bateaux de fortune, dans des camps. Nous les avons vus et les voyons toujours (tenter de) rejoindre l'Europe, au péril de leur vie, alors que le monde politique européen ne parvient pas à s'accorder sur la réponse à donner à cette situation.

L'attention est focalisée sur les nouveaux arrivants, mais relativement peu sur les personnes qui vivent parmi nous depuis quelques mois ou années. Comment vivent à présent ces demandeurs d'asile et ces réfugiés, ces enfants ? Quelles représentations en avons-nous, et quels comportements pouvons-nous adopter pour favoriser leur intégration et un vivre-ensemble harmonieux ?

### L'INTÉGRATION, UNE DYNAMIQUE À DOUBLE SENS

Pour la Croix-Rouge, l'intégration est un processus dynamique, à double sens, d'acceptation mutuelle de la part des migrants et résidents d'un Etat donné. En d'autres termes, il s'agit, tant pour les migrants que pour ceux qui les accueillent, de s'accepter les uns les autres.

Pour les migrants, cela signifie: s'ajuster à une nouvelle société, pouvoir accéder à l'éducation, au logement et au travail, influencer les processus démocratiques, participer à la société civile, établir des relations avec des membres de la société d'accueil, ou encore tisser un sentiment d'appartenance et d'identification avec cette société.

Pour ceux qui accueillent, l'intégration renvoie plutôt à être une société ouverte, respecter les différences et garantir des opportunités égales aux nouveaux arrivants.

### 1001 MANIÈRES D'INTÉGRER

L'un des rôles de la Croix-Rouge de Belgique est d'assurer l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile. Si cela signifie leur fournir un hébergement, de la nourriture ou encore des vêtements, cet accueil vise aussi à favoriser leur inclusion sociale par l'accès à des formations, la possibilité de participer à la vie associative locale, de faire du volontariat, ou encore l'organisation d'**événements locaux** favorisant les rencontres entre les personnes en demande d'asile et les citoyens. Des activités de sensibilisation sont aussi mises en place chaque année par les centres d'accueil, en leur sein, dans les écoles ou auprès de leurs partenaires ou du monde associatif.

Si l'on revient à la **situation spécifique des enfants**, ce processus d'inclusion sociale passe notamment par:

- La **scolarité**. Les enfants demandeurs d'asile montrent souvent des capacités peu communes à s'adapter et à s'intégrer dans un rythme scolaire et une pédagogie qu'ils ne connaissaient pas. Les enseignants qui travaillent avec eux sont généralement surpris de constater leur rapidité de progression dans les différents apprentissages, et plus particulièrement au niveau de la langue. Cette réalité apparaît d'ailleurs très clairement dans le documentaire.
- Les **contacts et les relations avec les autres enfants** des communautés locales. L'école est évidemment le premier vecteur dans la constitution des réseaux relationnels des enfants. Au-delà de cela, dans de nombreux centres d'accueil, différents projets ou expériences ont été menés qui visent à faciliter les relations entre les enfants des structures d'accueil et les enfants autochtones (ex: fête d'anniversaire avec d'autres enfants amis, participation à des mouvements de jeunesse ou à des clubs sportifs...).



© Virginie Pfeiffer

## BIBLIOGRAPHIE – SITOGRAPHIE

Vous trouverez sur le site internet d'Annoncer la Couleur<sup>4</sup> trois bibliographies sélectives sur la thématique des migrations. Elles regroupent tant des ouvrages théoriques et informatifs que des supports et outils pédagogiques. Les ressources sont classées par tranche d'âge de leur public-cible.

Ci-dessous une liste non exhaustive de **sites de référence** liés aux thématiques de la migration et de l'asile :

### **LES PERSONNES DÉPLACÉES, LES RÉFUGIÉS ET LES DEMANDEURS D'ASILE DANS LE MONDE**

[www.unhcr.be](http://www.unhcr.be)

Entre autres, les rapports annuels « [Global Trends. Forced displacement](#) »

### **LA CROIX-ROUGE, UN ACTEUR HUMANITAIRE SUR LES PARCOURS MIGRATOIRES**

[www.icrc.org/fr](http://www.icrc.org/fr), [www.ifcr.org/f](http://www.ifcr.org/f), [www.croix-rouge.be](http://www.croix-rouge.be)

### **PLATEFORME MINEURS EN EXIL, QUI TRAVAILLE SUR LA THÉMATIQUE DES MENA**

[www.mineursenexil.be](http://www.mineursenexil.be)

### **LA MIGRATION EN EUROPE**

<http://www.migreurop.org>

Migreurop a publié plusieurs « [Atlas des migrations en Europe](#) »

### **LA MIGRATION EN BELGIQUE**

[www.myria.be](http://www.myria.be)

Entre autres, les rapports annuels « [La migration en chiffres et en droits](#) »

### **DROITS ET INTÉGRATION DES ÉTRANGERS EN BELGIQUE**

<http://www.cire.be>

### **POUR LA QUESTION DE L'INTÉGRATION**

[www.vivreenbelgique.be](http://www.vivreenbelgique.be)

**OFFICE DES ÉTRANGERS** : la procédure d'asile en Belgique

<https://dofi.ibz.be>

**COMMISSARIAT GÉNÉRAL AUX RÉFUGIÉS ET APATRIDES** : la procédure d'asile en Belgique

[www.cgra.be](http://www.cgra.be)

### **LE SYSTÈME D'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE**

[www.fedasil.be](http://www.fedasil.be)

4. [www.annoncerlacouleur.be](http://www.annoncerlacouleur.be)

# ACTIVITÉ 1

## REPRÉSENTATIONS AUTOUR DE L'ENFANCE EN EXIL

Variante 10-13 ans

### EN TOUTE TRANSPARENCE

 20'

Pour cette tranche d'âge, nous suggérons une méthode de brainstorming très visuelle et assez rapide, afin de faire émerger les représentations autour des deux thématiques-clés du documentaire et de susciter une première réflexion quant à l'articulation entre celles-ci.

- ✓ Prendre deux feuilles de plastique transparentes de format A3 et deux feutres aux couleurs bien contrastées.
- ✓ Noter comme titre sur la première feuille le mot EXIL, et sur la deuxième le mot ENFANCE.
- ✓ Diviser le groupe en deux et donner à chaque sous-groupe l'une des feuilles et un marqueur. Demander à chaque sous-groupe de noter sur la feuille les mots ou les notions qu'ils associent avec EXIL ou ENFANCE. Laisser 5 minutes pour réaliser cet exercice.
- ✓ Superposer ensuite les deux feuilles et interroger le groupe sur ses réactions à la lecture des deux séries de mots juxtaposées. Ces mots sont-ils compatibles ? Certains sont-ils en contradiction avec d'autres ? Lesquels ? Pourquoi ?

Variante 14 ans et +

### UN PAS EN AVANT<sup>5</sup>

 14 ans et + (10 participants minimum)

 50'

-  > Favoriser l'empathie
- > Faire émerger des représentations, des stéréotypes et des préjugés
- > Permettre aux participants de prendre conscience des inégalités dans l'accès aux droits fondamentaux, tant au niveau international que national
- > Aborder les conséquences possibles de l'appartenance à certains groupes ethniques, sociaux, religieux ou politiques, et les liens entre cette situation et le droit d'asile

 Jeu de rôles

 Cartes « Profils » à photocopier et à découper

 Citoyenneté, morale, arts d'expression, français et sciences sociales.

5. Source de la description de la méthode d'animation (déroulé et analyse, légèrement adaptés): CCFD Terre Solidaire – *Visa pour le voyage. Une démarche pédagogique pour accompagner des jeunes pour la préparation et la restitution d'un voyage solidaire. Fiche 3*, 2013, pp.13-14. En ligne sur : <https://ccfd-terresolidaire.org/mob/nos-outils-d-animation/visa-pour-le-voyage>. Nous avons adapté les cartes profils et la liste des situations/événements proposés.

# INTRODUCTION

Cette animation fait partie de la publication « *Repères. Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes* », 2<sup>e</sup> édition publiée en 2012 par le Conseil de l'Europe<sup>6</sup>.

Cette méthode permet au groupe de prendre conscience des inégalités en termes d'accès aux droits fondamentaux en leur faisant visualiser une réalité plus ou moins abstraite. En proposant aux participants de se mettre dans la peau de personnages (volontairement stéréotypés) et en les confrontant à différentes situations, cette animation fait apparaître leurs représentations et leurs préjugés. La mise en situation favorise également l'empathie.

Pour que l'animation fonctionne, les participants devront faire jouer leur imagination. Attention, cette activité est à manier avec précaution, car il peut parfois y avoir des réactions fortes ou un rejet à la lecture des profils. Insister sur le fait que ce n'est qu'un jeu de rôles. Si l'on ne connaît pas bien les participants et leur vécu, éventuellement sélectionner les cartes les moins « sensibles ».

Nous avons adapté les cartes « Profil » pour que cette animation permette d'introduire la thématique de la demande d'asile.

## ACTIVITÉ

### 1. Préparation

- ✔ Choisir un lieu spacieux et calme, une grande salle ou un très large escalier. Si le groupe est inférieur à 30 personnes, choisir en priorité parmi les cartes de couleur bleue, en variant au maximum les profils des personnages.

### 2. Déroulé

- ✔ Les participants se voient attribuer une carte « Profil ». Demandez-leur de la conserver et de ne pas la montrer aux autres, de ne pas l'échanger.
- ✔ Invitez-les à lire leur carte « Profil » et à se glisser dans la peau de ce personnage le temps du jeu. Laissez-leur quelques minutes pour imaginer leur histoire, leur passé, leurs envies, leurs difficultés... Vous pouvez les aider en lisant les questions suivantes : *Dans quel pays vivez-vous aujourd'hui? Comment s'est passée votre enfance ? Comment était votre maison ? Quel métier exerçaient vos parents ? À quoi ressemble votre vie aujourd'hui ? Que faites-vous de vos journées ? Où vivez-vous ? Quelle est votre situation financière ? Que faites-vous pour vos loisirs ? Qu'est-ce qui vous motive et qu'est-ce qui vous fait peur ?*  
Passez auprès de chacun.e pour clarifier les éventuelles questions de vocabulaire.
- ✔ Une fois que les participants se sont approprié leur profil, demandez-leur de se mettre en ligne au bout de la pièce ou en bas de l'escalier. Expliquez-leur que vous allez leur lire une liste de situations ou d'événements. À chaque fois qu'ils sont en mesure de répondre « oui » à l'affirmation, ils doivent faire un pas en avant. Dans le cas contraire, ils restent sur place.
- ✔ Lisez les situations une par une en vérifiant leur bonne compréhension par le groupe et en reformulant si nécessaire. Marquez une pause entre chacune afin que les participants puissent éventuellement avancer et observer leur place par rapport à celles des autres.

### 3. Analyse

- ✔ L'étape suivante consiste en un débriefing. Pour cette animation, cette étape est essentielle car elle lui permet de prendre tout son sens. Le débriefing peut se faire en maintenant la place de chacun.e, mais également en plénière (dans ce cas, notez la position finale de chacun.e sur un tableau).

6. En ligne sur : <https://www.coe.int/fr/web/compass>

- ✓ Donnez aux participants 2 minutes pour sortir de la peau de leur personnage (mais sans révéler leur profil aux autres). Commencez par leur demander ce qu'ils ressentent suite à l'activité, puis continuez en abordant les questions soulevées et ce qu'ils ont appris :
  - > Comment me suis-je senti.e dans la peau de mon personnage ?
  - > Qu'est-ce que j'ai ressenti quand les autres avançaient et pas moi ? Et inversement ?
  - > Certains ont-ils eu le sentiment que leurs droits fondamentaux n'étaient pas respectés ? À quels moments ?
  - > Concernant ceux qui avançaient souvent, à quel moment ont-ils constaté que les autres n'avançaient pas aussi vite qu'eux ?
  - > Le fait de changer le lieu d'origine ou de vie de certains personnages, aurait-il modifié le résultat ?

- ✓ Posez ensuite la question suivante : à votre avis, parmi les personnages, qui pourrait, dans certains cas, être reconnu.e comme réfugié.e si il/elle demandait l'asile en Belgique ? Laissez le groupe s'exprimer et guidez les débats à l'aide des informations fournies ci-dessous.

- ✓ Si vous disposez de davantage de temps, passez en revue les profils de chacun : les participants peuvent-ils deviner le rôle joué par les autres ? Certains peuvent lire leur carte « Profil » et présenter en quelques mots le personnage tel qu'ils l'avaient imaginé.

## ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

Suite aux atrocités commises pendant la Seconde Guerre mondiale, l'**Assemblée générale des Nations-Unies se réunit le 28 juillet 1951 pour signer la Convention relative au statut des réfugiés et des apatrides**. Elle permet aux réfugiés d'accéder à un statut de protection reconnu internationalement. Les Etats signataires ont le devoir d'accorder le statut de réfugié aux personnes qui peuvent prouver qu'elles sont persécutées ou risquent de l'être dans leur pays d'origine. Le Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations-Unies est chargé de veiller à ce que cette Convention soit bien appliquée.

### **Ce que dit la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés :**

*« Est reconnue réfugiée une personne qui craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, sa religion, sa nationalité, ses opinions politiques ou son appartenance à un certain groupe social et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de son pays. »*

Si on ne prend en compte que les quelques informations dont on dispose, les profils qui pourraient éventuellement être reconnus réfugiés sont les profils écrits en gras et signalés par un symbole. Ils pourraient obtenir ce statut à la condition d'apporter des preuves suffisantes d'un risque de persécution dans leur pays, lié à l'un des critères de la Convention de Genève : groupe ethnique, minorité religieuse, orientation sexuelle, particularité physique, problématiques liées au genre – comme l'excision par exemple – opinions politiques... lors de l'examen de leur demande d'asile.

Attention, un contexte de guerre dans le pays d'origine n'implique pas nécessairement que la personne soit reconnue réfugiée. Elle pourrait par contre obtenir une protection subsidiaire.

**Le statut de protection subsidiaire** est accordé à l'étranger qui ne peut être considéré comme un réfugié, et à l'égard duquel il y a de sérieux motifs de croire que, s'il était renvoyé dans son pays d'origine, il encourrait un risque réel de subir des atteintes graves, telles que la peine de mort, la torture ou des traitements inhumains ou dégradants, ou encore des menaces graves en raison d'une violence aveugle en cas de conflit armé.

En Belgique, les dossiers de demande d'asile sont analysés de manière individuelle par le Commissariat Général aux Réfugiés et Apatrides, au cas par cas, d'abord sous l'angle du statut de réfugié, ensuite sous l'angle de la protection subsidiaire (appelée ainsi parce qu'elle est subsidiaire au statut de réfugié).

Les MENAs<sup>6</sup> sont protégés en tant que mineurs. Même s'ils n'introduisent pas une demande d'asile, ils ne seront pas expulsés avant leur majorité.

✔ Si on le souhaite, le débriefing peut enfin être élargi à des questions plus générales, afin d'aller au-delà du jeu pour tirer des conclusions et réfléchir ensemble :

- > Quels sont les droits en jeu pour cette activité ?
- > Les personnages joués nous sont-ils complètement étrangers ?
- > Est-ce que j'imaginai que des écarts si grands puissent exister ?
- > Qu'est-ce qui m'a le plus interpellé.e ?
- > Et moi je me situerais où, si je jouais mon propre rôle ?

## POUR ALLER PLUS LOIN

⊕ Pour travailler davantage la thématique des migrations forcées, les critères qui permettent d'obtenir une protection internationale (statut de réfugié entre autres) et les droits des personnes migrantes en Belgique, nous vous suggérons les activités 2 et 6 du dossier pédagogique accompagnant les B.D. *Chemins d'exil* et *Hors-Jeu*, un autre outil pédagogique du Département Accueil des Demandeurs d'Asile de la Croix-Rouge.

Plus d'informations: <https://enseignement.croix-rouge.be/outils-pedagogiques>



© Virginie Pfeiffer

6. Mineurs étrangers non accompagnés



## Cartes profils

CARTE PROFIL

TU ES

*La fille/le fils d'une mère célibataire sans emploi.*

CARTE PROFIL

TU ES

*Une jeune guinéenne de 18 ans qui a fui certaines traditions imposées aux femmes dans son pays et qui est aujourd'hui demandeuse d'asile en Belgique.*



CARTE PROFIL

TU ES

*La fille/le fils du directeur de l'agence bancaire locale. Tu étudies les sciences économiques à l'université.*

CARTE PROFIL

TU ES

*Un.e enseignant.e.*

CARTE PROFIL

TU ES

*Une jeune musulmane qui vit chez ses parents très pratiquants.*

CARTE PROFIL

TU ES

*Un.e jeune vivant dans un pays où règne l'insécurité, où les attentats suicides sont quotidiens.*

CARTE PROFIL

TU ES

*Une fillette afghane dont la famille a déjà été menacée à plusieurs reprises par des Talibans.*



CARTE PROFIL

TU ES

*Un.e jeune Rom (tzigane) de 17 ans qui n'a jamais terminé l'école primaire. Les Roms sont sans cesse discriminés dans ton pays.*



CARTE PROFIL

TU ES

*Un.e jeune homosexuel.le.*



CARTE PROFIL

TU ES

*Un.e jeune handicapé.e qui ne peut se déplacer qu'en fauteuil roulant.*

CARTE PROFIL

TU ES

*Un mineur étranger non accompagné (MENA) de 15 ans vivant en Belgique.*

CARTE PROFIL

TU ES

*Un.e jeune violoniste de bonne famille.*





CARTE PROFIL

**TU ES**

*La fille/le fils d'un opposant politique au gouvernement.*



CARTE PROFIL

**TU ES**

*Un travailleur social dans une association d'aide aux sans-abri.*

CARTE PROFIL

**TU ES**

*Un.e journaliste prêt.e à tout pour faire son métier malgré la dictature qui dirige son pays.*



CARTE PROFIL

**TU ES**

*Le patron d'une grosse société d'import-export de renommée internationale.*

CARTE PROFIL

**TU ES**

*Un.e jeune de 17 ans dont la passion est l'animation dans un mouvement de jeunesse.*

CARTE PROFIL

**TU ES**

*Un jeune garçon/une jeune fille vivant dans un quartier défavorisé.*

CARTE PROFIL

**TU ES**

*Un.e jeune bouddhiste habitant dans un pays qui persécute les personnes pratiquant cette religion.*



CARTE PROFIL

**TU ES**

*Un père de famille, policier.*

CARTE PROFIL

**TU ES**

*La fille/le fils de l'ambassadeur des Etats-Unis vivant en Afrique du Sud.*

CARTE PROFIL

**TU ES**

*Un enfant hospitalisé dans un hôpital de Bagdad, en Irak.*

CARTE PROFIL

**TU ES**

*Un enfant appartenant à une tribu nomade du désert, menacée de disparaître.*



CARTE PROFIL

**TU ES**

*Un enfant né dans un camp de réfugiés au Liban suite à la fuite de ta famille, qui a quitté la Syrie car elle y était menacée.*



CARTE PROFIL

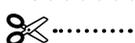
**TU ES**

*Un jeune homme grec dont le père travaille dans une usine et la mère dans un atelier de couture.*

CARTE PROFIL

**TU ES**

*Un instituteur chinois qui tient un blog où il critique le gouvernement.*





CARTIE PROFIL

TU ES

*Une jeune fille indienne habitant dans un petit village à la campagne. Ton père t'a promise en mariage à un de ses amis.*



CARTIE PROFIL

TU ES

*Un.e jeune belge diplômé.e en électricité actuellement en recherche d'emploi.*

CARTIE PROFIL

TU ES

*Un fermier dans un village de montagne reculé.*

CARTIE PROFIL

TU ES

*Un.e jeune australien.e de 23 ans, étudiant.e à l'université et fan de surf.*

CARTIE PROFIL

TU ES

*Le fils/la fille d'un avocat, prisonnier politique au Congo. Ta famille est menacée, vous cherchez à quitter le pays.*



CARTIE PROFIL

TU ES

*Un.e bijoutière.*

CARTIE PROFIL

TU ES

*Un.e jeune belge, en situation de handicap mental.*

CARTIE PROFIL

TU ES

*Une mère ivoirienne exilée avec ses 3 filles en Belgique, car tu avais peur qu'elles soient enlevées par ta belle-famille pour être excisées.*



CARTIE PROFIL

TU ES

*Un.e jeune croate orphelin, tu vis dans une institution d'aide à la jeunesse.*

CARTIE PROFIL

TU ES

*Un joueur de football camerounais engagé au Standard de Liège.*

CARTIE PROFIL

TU ES

*Un.e jeune érythréen.ne dans un camp de réfugiés en Libye.*



CARTIE PROFIL

TU ES

*Un.e étudiant.e en 5e secondaire en Belgique dont les parents sont au chômage.*

CARTIE PROFIL

TU ES

*Un.e jeune palestin.ne emprisonné.e pour avoir écrit son opinion sur Internet ou sur les réseaux sociaux.*



CARTIE PROFIL

TU ES

*Un.e étudiant.e en mathématiques à l'université de Princeton.*





## LISTE DES SITUATIONS

Tu n'as jamais eu de graves **DIFFICULTÉS FINANCIÈRES**.

Tu as un **LOGEMENT DÉCENT** avec l'électricité et l'eau potable.

Tu es allé.e à l'école et es **CAPABLE DE LIRE** le journal.

Tu peux te balader en rue en toute **SÉCURITÉ**.

Tu peux **VOTER** aux élections régionales et nationales.

Tu peux **CÉLÉBRER** les fêtes religieuses les plus importantes avec tes **PARENTS**, tes **PROCHES**.

Tu estimes que ta **LANGUE**, ta **RELIGION** et ta culture sont **RESPECTÉES** dans la société dans laquelle tu vis.

Tu bénéficies d'une **PROTECTION SOCIALE**.

Tu peux **PARTICIPER** à la vie associative locale.

Tu as une **VIE INTERESSANTE**, tu es **OPTIMISTE** concernant ton avenir.

Tu n'as jamais été inquiété.e de ne pas **POUVOIR MANGER** à ta faim.

Tu peux utiliser Internet et **BÉNÉFICIER DE SES AVANTAGES**.

Tu penses pouvoir **ÉTUDIER** et exercer la **PROFESSION** de ton choix.

Tu as l'impression que tes compétences sont appréciées et **RESPECTÉES**.

Tu peux tomber **AMOUREUX.SE** de la personne de ton choix.

Tu peux **EXPRIMER TES OPINIONS** librement en public.

Tu n'es pas inquiet.e pour l'**AVENIR DE TES ENFANTS**.

Tu n'as pas peur d'être **HARCELÉ.E** ou **ATTAQUÉ.E** dans les rues ou par les médias.

Tu n'as jamais fait l'objet de **DISCRIMINATION**.

Tu as facilement accès à des **SOINS MEDICAUX**.

# ACTIVITÉ 2

## DOCUMENTAIRE "JE N'AIME PLUS LA MER"



10 ans et +



52' (documentaire) et 50' (activité post-projection, deux variantes)



- > Favoriser l'empathie
- > Faire découvrir le parcours d'enfants demandeurs d'asile et de leurs familles à travers leurs témoignages et une plongée dans leur quotidien



Discussion autour d'un document audio-visuel



Documentaire « *Je n'aime plus la mer* », carnet de route (en annexe, à photocopier et plier), 4 enveloppes pour 4 feuilles « Discussion », 4 feutres de couleurs différentes, affiche du film, une photocopie d'une carte du monde vierge



Citoyenneté, morale, religion, arts d'expression, français et sciences sociales

## INTRODUCTION

En février 2018 sortait au cinéma le film « *Je n'aime plus mer. Les enfants de l'exil* »<sup>7</sup>, réalisé par Idriss Gabel et co-produit par Les Films de la Passerelle et la Croix-Rouge de Belgique.

### SYNOPSIS

*Ils viennent d'Afghanistan, d'Irak, de Syrie ou d'Erythrée. Accompagnant leurs parents, ils ont fui la guerre et les persécutions. Propulsés sur les routes, ces enfants de l'exil ont dû faire face, malgré leur jeune âge, à de multiples dangers pour rejoindre l'Europe. D'autres ne sont jamais parvenus au bout de ce périple, engloutis dans les flots de la Méditerranée, le froid des montagnes ou les réseaux d'esclavage. Mais une fois en Europe, en Belgique, comment se reconstruire, se créer une place dans un décor en tout point différent de sa ville, de son village ? En pleine campagne, dans un centre d'accueil de la Croix-Rouge ? Il y a aussi cette longue attente d'une reconnaissance du statut de réfugié. Dans cet espace-temps rempli d'espérances, le film se met à la hauteur des enfants et recueille leur parole. De leur pays et de leur voyage, il leur reste des images, des émotions, des cauchemars et des peurs. Et tous ont un point commun : ils n'aiment plus ni la forêt, ni la montagne, ni la mer...*

Dans le contexte actuel, marqué par la vulnérabilité croissante des personnes migrantes, la peur de l'Autre, le repli sur soi et les débats sociétaux sur les questions liées aux migrations, à l'asile et à l'intégration, il est primordial pour la Croix-Rouge de poursuivre son action en vue d'encourager une culture d'ouverture et du vivre ensemble au quotidien.

A travers ce documentaire porteur d'un message d'espoir, c'est la voix des nombreux enfants et MENAs<sup>8</sup> qui résident dans nos centres d'accueil que nous avons voulu faire entendre.

7. Le site internet du film : [www.jenaimepluslamer.com](http://www.jenaimepluslamer.com)

8. Mineur Etranger Non Accompagné

La Croix-Rouge de Belgique est mandatée par l'Etat fédéral pour organiser l'accueil des demandeurs d'asile depuis 1989. Au moment de la publication de ce dossier<sup>9</sup>, elle gère 22 centres d'accueil, dont 2 spécifiques pour l'accueil des MENAs et 1 centre d'accueil rapproché pour demandeurs d'asile en souffrance mentale. Quelques chiffres :

- ✓ 9226 demandeurs d'asile accueillis dans nos centres en 2017
- ✓ Nombre d'enfants de moins de 12 ans accueillis en 2017 : 1.923 enfants
- ✓ Nombre d'enfants de moins de 18 ans accueillis en 2017 : 2823 enfants dont 380 ont eu 18 ans dans le courant de l'année 2017
- ✓ Les enfants représentent 30% du public accueilli
- ✓ 440 places pour les MENAs

## ACTIVITÉ

### 1. Préparation

- ✓ Noter la phrase « Je n'aime plus la mer » au tableau et demander aux participants qui pourrait l'avoir prononcée. Noter les suggestions. Dévoiler ensuite l'affiche du film, et suggérer au groupe d'affiner ses hypothèses. Au vu de l'affiche, quel type de film s'attendent-ils à voir ? A leur avis, qui sont les enfants sur l'affiche ?
- ✓ Variante 10-13 ans : Distribuer un carnet de route à chaque participant (en annexe, à photocopier) et le passer rapidement en revue avec le groupe afin que chacun.e sache à quoi être particulièrement attentif/ve et puisse prendre déjà quelques notes pendant le visionnage. Le carnet sera complété de façon individuelle juste après celui-ci, et permettra à chacun.e de déposer ses émotions, de se projeter et de réfléchir sur le parcours d'enfants qui ont connu l'exil.

### 2. Déroulé

- ✓ Projeter le documentaire, puis laisser du temps pour compléter individuellement le carnet de route. Pour les 14-18 ans, photocopier uniquement la première page du carnet de route et la faire compléter à ce moment.

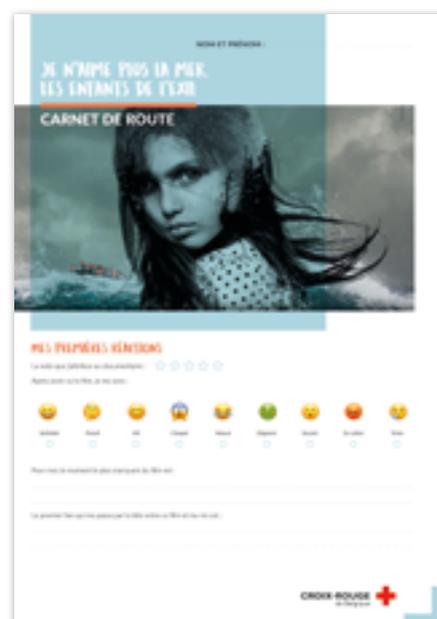
### 3. Analyse

#### VARIANTE 10-13 ANS:

- ✓ Mise en commun et correction des réponses du carnet de route.

#### Sur le DVD, vous trouverez :

- ✓ Le film *Je n'aime plus la mer* - 52'
- ✓ Les vidéos du dossier relatives aux activités 2 et 3
- ✓ Le dossier en pdf
- ✓ Des compléments vidéo pour répondre aux questions que se posent vos élèves ou vos animés



9. Pour une mise à jour de ces informations : [www.accueil-migration.croix-rouge.be](http://www.accueil-migration.croix-rouge.be)

	PAYS D'ORIGINE	RAISON DU DÉPART	DIFFICULTÉS RENCONTRÉES LORS DU TRAJET	DIFFICULTÉS RENCONTRÉES EN BELGIQUE
AICHA ET ALI	Irak	Risque de torture	L'odeur forte, bateau de fortune, séparation avec les parents	La langue, l'attente
YALDA ET GUZAL	Afghanistan	Menaces des Talibans	Guzal s'est perdue dans la montagne	
MOHAMMED	Irak	Menaces de Daech		L'attente d'une réponse
HASSAN	Irak	Climat d'insécurité	Mort de son ami	L'attente
FATIMA	Erythrée			

- ❓ Combien de kilomètres Malak a-t-elle parcourus pour arriver en Belgique ? *Environ 5000 km*
- ❓ Quels sont les pays limitrophes de celui d'Hassan et Mohammed ? *Turquie, Iran, Koweït, Arabie Saoudite, Jordanie, Syrie*
- ❓ Comment s'appelle la région d'Afrique dont est originaire Fatima, qui comprend son pays, mais aussi la Somalie et l'Éthiopie ? *La Corne de l'Afrique*
- ❓ Quelle mer Yalda a-t-elle traversée en bateau pour arriver en Europe ? *La Méditerranée*
- ❓ Demander l'asile, c'est demander une *protection*<sup>10</sup> car on est en *danger* ou on craint d'être *persécuté.e*
- ❓ Les critères qui sont pris en compte pour l'obtention d'un statut de réfugié sont : *la race (ethnie)*, la nationalité, la *religion*, l'appartenance à un certain *groupe social* et les *opinions politiques* (Convention de Genève).
- ❓ Lexique : 1. *Demandeur d'asile* 2. *Migrant* 3. *Réfugié* 4. *Sans-papiers* 5. *Débuté*
- ❓ Vrai ou faux : 1. *Faux* 2. *Vrai* 3. *Faux*

## VARIANTE 14 ANS-18 ANS:

- ✔ **Insérer une feuille blanche dans les quatre enveloppes « Discussion », qui ont pour titre l'un des sujets suivants :**
  - > « *Les migrants arrivent en masse, c'est très facile de venir et de rester en Belgique !* » Après avoir vu ce documentaire, quelle serait ta réaction si quelqu'un disait cela devant toi ?
  - > La vie pour un enfant/jeune dans un centre d'accueil est-elle similaire à celle d'un autre enfant/jeune ? Quelles similitudes et différences as-tu constatées ? Y a-t-il des choses qui t'ont étonné.e dans le film ?
  - > Comment caractériser les relations enfants-parents qui sont montrées dans le documentaire ? Donne des exemples. Ressemblent-elles à celles que tu connais ?
  - > Comment les enfants interrogés envisagent-ils leur vie à la sortie du centre, leur futur ? Partages-tu certaines de leurs craintes, de leurs espoirs ?
- ✔ Pour commencer, proposer à celles et ceux qui le souhaitent de dévoiler leurs impressions à chaud suite au visionnage du documentaire (cfr première page du Carnet de route).
- ✔ Organiser ensuite une phase de réflexion collective autour des 4 axes de discussion.
- ✔ **Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi insérer dans ces enveloppes des éléments qui pourraient alimenter la discussion : images issues du film, extraits d'articles de presse...**

10. Nouvelle dénomination dans la loi du 22 mars 2018: demande(ur) d'asile devient "demande(ur) de protection internationale".

- › Diviser le groupe en 4 sous-groupes et désigner un rapporteur pour chacun d'entre eux. Chaque sous-groupe reçoit une enveloppe « Discussion » et un feutre de couleur différente.
- › Laisser 10 minutes pour que chaque sous-groupe discute et note lisiblement ses idées sur la feuille, qu'il remettra ensuite dans l'enveloppe. Une fois la feuille remise dans l'enveloppe, celle-ci passe à un autre groupe (par contre, chaque groupe garde son feutre). Et ainsi de suite jusqu'à ce que tous les sous-groupes aient pu contribuer à chaque discussion en appuyant, répondant, précisant, réfutant les éléments apportés précédemment, ou en ajoutant de nouveaux.
- › Une fois les 4 discussions menées, un rapporteur de chaque sous-groupe prendra connaissance du contenu de son enveloppe et en présentera la synthèse au groupe.



A ce stade, nous voulons porter un point d'attention particulier sur certaines caractéristiques parfois ambivalentes à propos des enfants demandeurs d'asile, bien présentes tout au long du documentaire « *Je n'aime plus la mer* »

- ✔ Le phénomène de **parentification**. Grâce à la rapidité avec laquelle la plupart des enfants apprennent la langue française, ils se retrouvent fréquemment à devoir assister leurs parents dans un rôle de traducteur vis-à-vis des intervenants sociaux, scolaires ou autres. Dès lors, ils se retrouvent parfois au cœur de discussions ou d'échanges d'adultes qu'ils ne devraient jamais connaître sous cet angle-là. Ce faisant, ils arrivent rapidement à devoir remplir une fonction d'adultes et/ou de parents à l'égard de leurs propres parents...
- ✔ La grande capacité de **résilience**. Compte tenu de toutes les situations difficiles et (souvent) traumatisantes qu'ils ont rencontrées, les enfants ont développé une étonnante capacité à passer au-delà ces événements et à continuer à « grandir ». Bien sûr, un enfant n'est pas l'autre on ne peut pas généraliser et simplifier tout. Bon nombre d'enfants présentent aussi des séquelles de traumatismes marquants...
- ✔ Le développement précoce d'une forme de **maturité** qui dépasse leur âge. Ce point constitue en quelque sorte la synthèse des deux précédents. Beaucoup d'enfants de 9, 10 ou 12 ans ont une vision de leur parcours de vie très mature. Cela dénote parfois avec les enfants de leur âge... Cela n'empêche pas non plus qu'ils puissent présenter simultanément d'autres difficultés au niveau comportemental ou psychologique.

11. Pour une mise à jour de ces informations : [www.accueil-migration.croix-rouge.be](http://www.accueil-migration.croix-rouge.be)

## POUR ALLER PLUS LOIN

- + Pour approfondir les thématiques suivantes, nous vous invitons à re-visionner avec votre groupe les témoignages des enfants en version plus longue, disponibles sur le DVD ou la page [www.jenaimepluslamer.com/pedagogie.html](http://www.jenaimepluslamer.com/pedagogie.html) :
  - l'insécurité et la peur dans le pays d'origine : Hassan, Yalda, Zahra
  - les difficultés vécues durant le trajet : Aïsha, Ali, Mallak, Mohammed
  - la confrontation entre l'image que les enfants se faisaient de la Belgique et la réalité : Guzal
  - la vie en Belgique, au centre d'accueil : Aïsha, Mallak, Yalda
  - l'inquiétude et l'espoir pour le futur : Mohammed, Yalda
- + Pour approfondir le fonctionnement de la procédure d'asile et le rôle d'accueil de la Croix-Rouge de Belgique, nous vous suggérons d'utiliser le dossier « *La Croix-Rouge explique la procédure d'asile* », un autre outil pédagogique du Département Accueil des Demandeurs d'Asile de la Croix-Rouge.  
Plus d'information : <https://enseignement.croix-rouge.be/outils-pedagogiques/>
- + Pour une analyse plus précise des spécificités du documentaire et des procédés cinématographiques utilisés dans celui-ci, nous vous suggérons d'utiliser le dossier pédagogique consacré à « *Je n'aime plus la mer* » par les Grignoux dans la collection « Ecran large sur tableau noir ». A commander via : <https://www.grignoux.be/fr/dossiers-pedagogiques>.
- + Pour approfondir la question des relations familiales dans un contexte de migration et le phénomène de parentification/parentalisation :
  - > Métraux, Jean-Claude, « Les liens familiaux à l'épreuve de la migration », dans *Paediatrica*, n° spécial migration, 2016.  
En ligne sur : [http://www.swiss-paediatrics.org/sites/default/files/19-20\\_2.pdf](http://www.swiss-paediatrics.org/sites/default/files/19-20_2.pdf)
  - > Haxhe, Stéphanie, « L'enfant parentifié, un enfant en souffrance », ULg, CPLU 21 mai 2015.  
En ligne sur : [http://www.fapse.uliege.be/upload/docs/application/pdf/2015-06/cplu\\_21\\_mai\\_2015\\_2.pdf](http://www.fapse.uliege.be/upload/docs/application/pdf/2015-06/cplu_21_mai_2015_2.pdf)



© Thierry Michel

# ACTIVITÉ 3

## FOCUS SUR LES DROITS DE L'ENFANT



10 ans et +



50'



- > Découvrir la Convention relative aux droits de l'enfant
- > Susciter la réflexion et le débat autour des droits de l'enfant
- > Rapprocher ces droits de la réalité quotidienne de chacun.e, et s'interroger particulièrement sur le respect des droits des enfants migrants
- > Valoriser les sentiments de responsabilité, solidarité, justice et d'égalité



Débat en sous-groupes et en plénière



Fiche et cartes animation à photocopier et découper



Citoyenneté, morale, arts d'expression, français et sciences sociales

## INTRODUCTION

A travers « *Je n'aime plus la mer* », les spectateurs s'immergent dans le quotidien d'enfants demandeurs d'asile. Pour la Croix-Rouge de Belgique, il est primordial que ces enfants restent avant tout, et malgré tout, des enfants, avec une vie aussi « normale » que possible. C'est pourquoi une attention toute particulière leur est consacrée dans nos centres d'accueil, où toute une série d'actions sont mises en œuvre au quotidien pour répondre aux besoins spécifiques de ce public vulnérable, favoriser leur bien-être et celui de leurs familles.

Pour approfondir la question des droits de l'enfant, nous vous proposons comme piste pédagogique d'utiliser l'animation « Les droits des enfants » de « *Repères. Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes* », 2<sup>e</sup> édition publiée en 2012 par le Conseil de l'Europe<sup>12</sup>.

*« La Convention relative aux droits de l'enfant est l'instrument relatif aux droits de l'homme le plus universellement accepté, puisque tous les pays du monde l'ont ratifiée, sauf deux. La Convention est un document unique qui reprend tous les droits de l'homme (civils, politiques, économiques, sociaux et culturels) relatifs à l'enfant. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations-Unies le 20 novembre 1989, elle est entrée en vigueur en septembre 1990.*

*Les 41 articles de la Convention énoncent les droits de l'homme de toute personne âgée de moins de dix-huit ans ; ces droits doivent être respectés et protégés.»<sup>13</sup>*

12. En ligne sur : <https://www.coe.int/fr/web/compass/52>

13. Source : <https://www.coe.int/fr/web/compass/convention-on-the-rights-of-the-child>

# ACTIVITÉ

## 1. Préparation

- ✓ **Préparer une grande affiche** reprenant les principaux axes de la Convention relative aux droits de l'enfant. Pour vous aider, consultez les sources de la rubrique « Pour aller plus loin ».
- ✓ **Photocopier et découper les cartes proposées ci-dessous**<sup>14</sup>. Si nécessaire, adaptez-les ou créez d'autres propositions en fonction de votre groupe (formulation plus simple pour des plus jeunes, droits qui les toucheraient davantage, droits sujets à débat...).



L'enfant ne sera pas séparé de ses parents, à moins que les autorités compétentes ne décident que cette séparation est nécessaire dans l'intérêt supérieur de l'enfant. La responsabilité d'élever l'enfant et d'assurer son développement incombe au premier chef aux parents. (art.9 et art.18)

Les enfants ont droit à la liberté d'association et de réunion pacifiques, c'est-à-dire qu'ils peuvent former des groupes et se réunir pour faire des activités ensemble. (art.15)

L'enfant a droit au respect de sa vie privée. Il ne fera pas l'objet d'atteintes illégales à son honneur et à sa réputation. (art. 16)

Les Etats parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation. (art.19)

L'enfant a le droit de jouir du meilleur état de santé possible et de bénéficier de soins médicaux. L'Etat met un accent particulier sur les soins de santé primaires et les soins préventifs. (art.24)

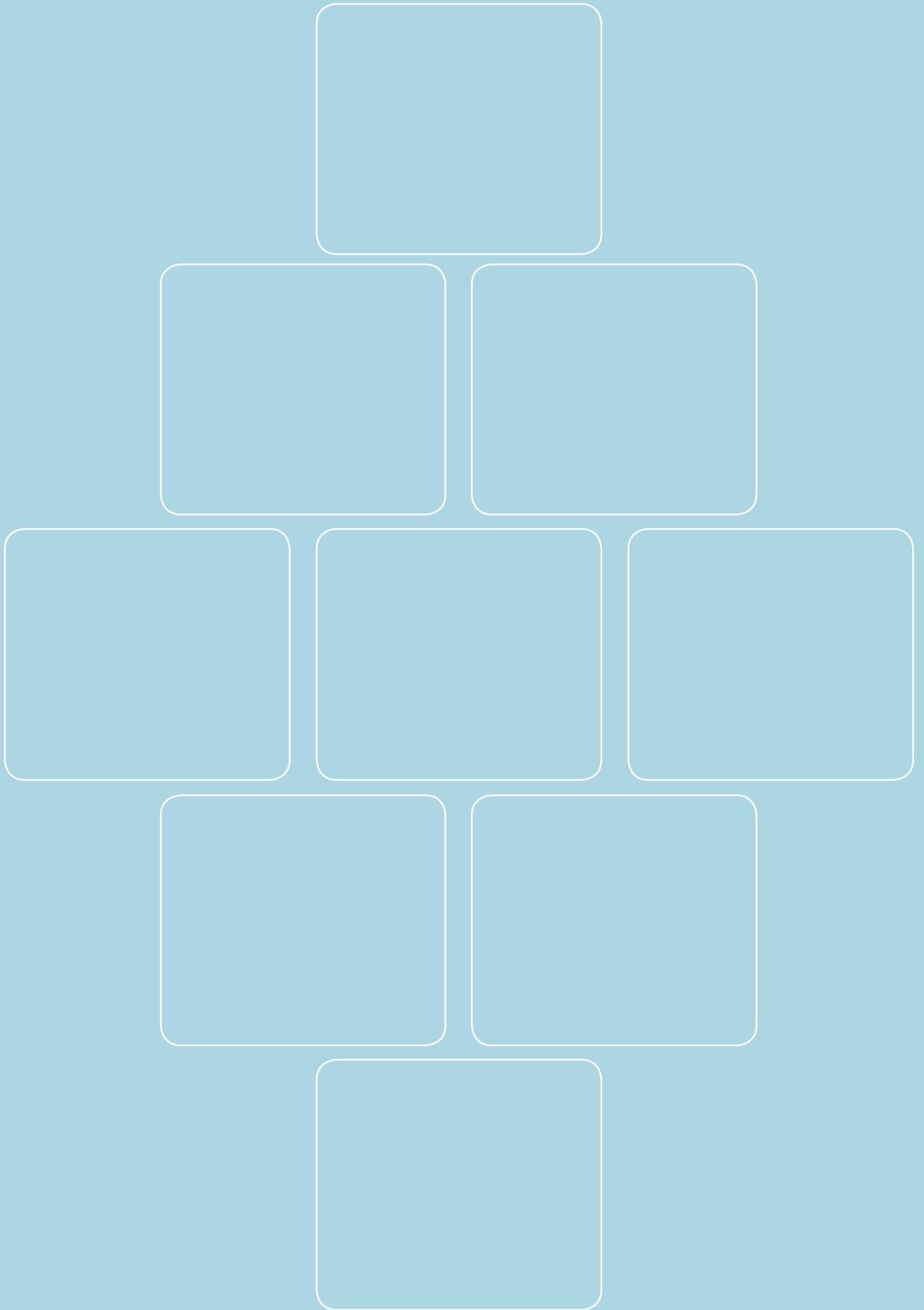
L'enfant a droit à l'éducation. [...] L'éducation de l'enfant doit viser à favoriser l'épanouissement de sa personnalité et le développement de ses dons et de ses aptitudes, lui inculquer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le préparer à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de paix, d'amitié, de compréhension, de tolérance et d'égalité, et lui inculquer le respect du milieu naturel. (art.28)

L'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et de participer librement à la vie culturelle et artistique. (art.31)

L'enfant a le droit d'être protégé contre l'exploitation économique et contre tout travail mettant en danger sa vie et son développement. (art.32)

L'enfant a le droit, dans toute question ou procédure le concernant, d'exprimer librement son opinion et de voir cette opinion prise en considération. L'enfant a le droit à la liberté d'expression. (art. 12 et 13)

14. Source, texte légèrement adapté : <https://www.coe.int/fr/web/compass/52>



## 2. Déroulé

- ✓ « Commencer par revenir brièvement sur la Convention relative aux droits de l'enfant. Demander aux participants ce qu'ils en savent. Passer en revue les principaux axes thématiques notés sur votre affiche ou au tableau.
- ✓ Inviter les participants à former quatre sous-groupes. Distribuer à chaque sous-groupe une photocopie de la fiche animation et les 9 cartes découpées reprenant les 9 droits à placer sur le schéma.
- ✓ Expliquer la procédure de la hiérarchisation «en diamant». Les groupes vont devoir examiner les neuf affirmations qui leur sont proposées et évaluer leur pertinence relativement à leur vie<sup>13</sup>. Ils vont ensuite devoir placer les affirmations à la manière des facettes d'un diamant, selon l'importance qu'elles ont à leurs yeux. Ils devront placer la plus importante au sommet du diamant. Ensuite, en dessous, ils placeront côte à côte les deux un peu moins importantes puis, sous celles-ci, trois de moindre importance. Le quatrième étage devra être formé de deux affirmations et le cinquième d'une seule, la moins importante.
- ✓ Accorder aux groupes 20 minutes pour discuter et décider de leur hiérarchisation.
- ✓ Lorsque tous les groupes auront terminé, les participants pourront observer la façon dont les autres groupes ont classé leurs affirmations. Réunir tous les participants en plénière pour le compte rendu. »

## 3. Analyse

- ✓ « Commencer en demandant aux groupes de présenter tour à tour les résultats de leurs discussions. Puis demander aux participants s'ils ont apprécié l'activité et ce qu'ils ont appris.
  - ✓ Quelles sont les différences et les similitudes que présentent les classements des groupes ?
  - ✓ Pourquoi des personnes différentes ont-elles des priorités différentes ? [...]
  - ✓ Généralement, quels droits ne sont pas respectés au sein de votre communauté, et pourquoi ?
  - ✓ Voyez-vous des droits qui ne figurent pas dans la convention et qui, selon vous, devraient être inclus ?
  - ✓ Pourquoi les enfants ont-ils besoin de leur propre convention ? [...] »<sup>15</sup>
- ✓ Passer ensuite les témoignages de certains enfants, qui se trouvent en bonus sur le DVD, et interroger le groupe<sup>16</sup> :
    - > Les droits des enfants que l'on voit dans le documentaire étaient-ils respectés dans leur pays et sur leur trajet jusqu'en Belgique ? Et au centre d'accueil ? Et dans leur nouvelle vie en Belgique ?
    - > Quels éléments relatifs à leurs droits et au respect (ou non) de ceux-ci avez-vous pu identifier dans « *Je n'aime plus la mer* » ?
  - ❗ Diffuser en priorité les témoignages de Aïsha (ni eau ni nourriture durant le trajet), Lisa (séparée de son papa), Mallak (dans son pays, pas le droit d'aller à l'école, de jouer), Mohammed (pas informé ni consulté par rapport au départ de la famille) et Zahra (violences physiques).
- ✓ Pour rafraîchir la mémoire des participants et appuyer leur réflexion, vous pouvez éventuellement utiliser les images ci-contre, issues du documentaire.

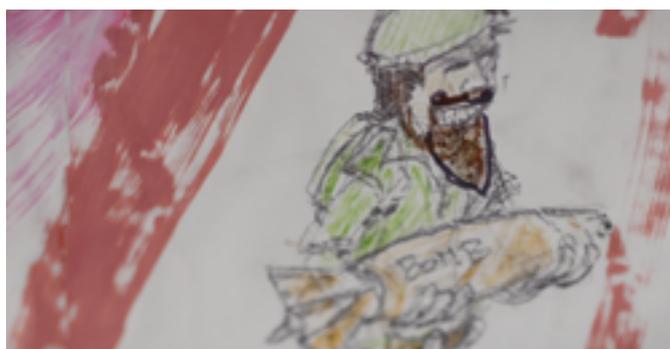
15. Insister sur le fait qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise façon de classer les cartes, chacun.e a une expérience différente et donc des priorités différentes, qu'il faut respecter. Cependant, pour cet exercice, chaque sous-groupe doit parvenir à un consensus.

16. Source : <https://www.coe.int/fr/web/compass/52>

**i** Si cette activité vous paraît trop complexe pour votre groupe, nous vous suggérons une variante plus visuelle et ludique : "Jeu de cartes sur les droits de l'enfant" créé par Défense des Enfants Belgique. Plus d'informations sur : <http://www.dei-belgique.be/fr/documentation/outils-pedagogiques/article/jeu-de-cartes-sur-les-droits-de-l-enfant>

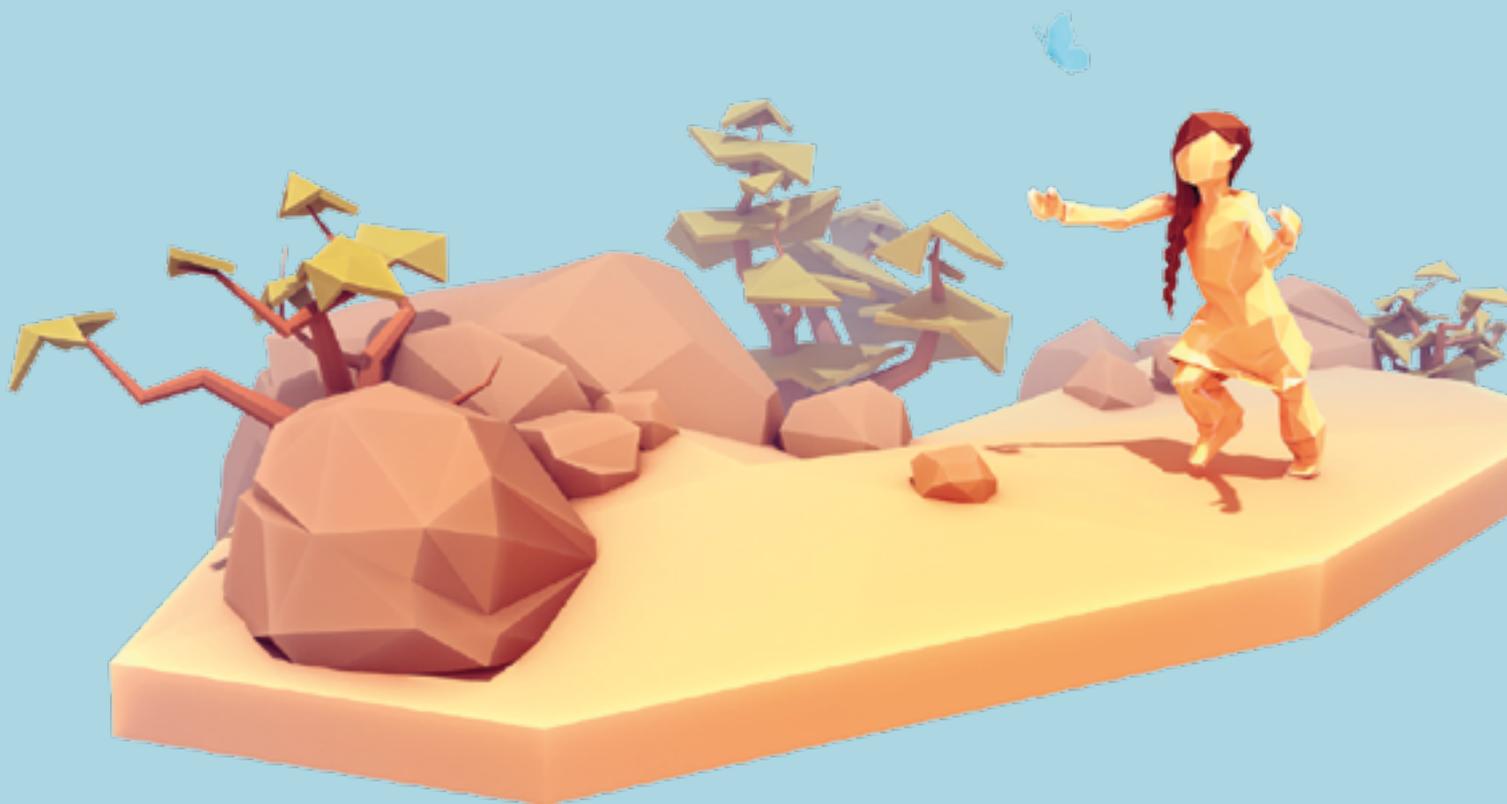
## POUR ALLER PLUS LOIN

- +** Davantage de ressources pédagogiques sur la thématique des droits de l'enfant sur le site d'UNICEF : <https://www.unicef.be/fr/enseignants/outils-gratuits-pour-enseignants/telecharger-outils-pedagogiques/>
- +** Pour approfondir la question des droits des enfants migrants, nous vous suggérons les lectures suivantes :
  - >** l'analyse « Les droits des enfants migrants » réalisée par la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant, parue en 2012 et téléchargeable via le lien suivant : [https://www.lacode.be/IMG/pdf/Analyse\\_CODE\\_Les\\_droits\\_des\\_enfants\\_migrants.pdf](https://www.lacode.be/IMG/pdf/Analyse_CODE_Les_droits_des_enfants_migrants.pdf)
  - >** le rapport « What do you think ? » basé sur les témoignages de 170 enfants migrants et réfugiés vivant en Belgique, publié par l'UNICEF en 2017, et téléchargeable via le lien suivant: <https://www.unicef.be/fr/a-propos-unicef/unicef-en-belgique/what-do-you-think/les-enfants-migrants-et-refugies-en-belgique-prennent-la-parole/>
  - >** le module pédagogique « L'enfant migrant et ses droits » publié par Défense des Enfants Belgique en 2011, téléchargeable sur: <http://www.dei-belgique.be/fr/documentation/outils-pedagogiques/article/l-enfant-migrant-et-ses-droits>
- +** Pour aborder plus spécifiquement la question du respect de la dignité humaine en situation de conflit, nous vous conseillons l'animation « Alec et Clea sur le chemin de la guerre », du Service Education à la Citoyenneté Mondiale de la Croix-Rouge de Belgique. Plus d'informations : <https://enseignement.croix-rouge.be/nos-animations/>
- +** Le projet « Écoles des droits de l'enfant » conçu par Plan International Belgique, le Délégué aux droits de l'Enfant via Don Bosco et Unicef Belgique propose aux équipes éducatives un accompagnement et un encadrement sur mesure pendant deux ans. Plus d'informations : <http://ecoledroitsenfant.be/>



# PISTES D' ACTIONS ET ATTITUDES EN FAVEUR DES MIGRANTS

Si ce documentaire vous a touché.e ou a suscité votre intérêt au point de vouloir agir et faire concrètement des choses, voici quelques pistes d'actions et attitudes en faveur des migrants :



"LIEUX"	ELEVES, JEUNES CITOYENS	PROFESSEURS, ANIMATEURS, CITOYENS
PARTOUT	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Témoigner autour de vous de ces histoires d'enfants que vous venez d'écouter, qui montrent qu'au-delà des dossiers traités, des chiffres et des statistiques, ce sont des vies d'enfants, de femmes et d'hommes qui se jouent quotidiennement.</li> <li>&gt; Adopter une attitude d'ouverture et d'accueil quelle que soit l'origine de la personne que vous avez en face de vous.</li> <li>&gt; Etre attentif/ve au vocabulaire que vous utilisez.</li> <li>&gt; Etre dans une démarche de recherche d'information.</li> <li>&gt; Avoir envie de découvrir d'autres cultures et participer à des activités en ce sens.</li> </ul>	
À L'ÉCOLE/ AU SEIN D'UNE ORGANISATION DE JEUNESSE	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Se lier d'amitié avec des enfants/jeunes migrants.</li> <li>&gt; Accueillir des enfants migrants, demandeurs d'asile, réfugiés au sein des organisations de jeunesse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Développer un cours ou un projet sur cette thématique.</li> <li>&gt; Développer un projet d'Education à la Citoyenneté Mondiale en classe ! Vous souhaitez monter un projet développant la citoyenneté mondiale en classe ? Réfléchir aux causes des migrations à travers la mise en scène d'une pièce de théâtre ou via une exposition ? Au sein de votre école, Annoncer la Couleur propose un accompagnement pédagogique et financier pour mener à bien les projets d'éducation à la citoyenneté. Plus d'infos sur : <a href="http://annoncerlacouleur.be/appel-a-projets">http://annoncerlacouleur.be/appel-a-projets</a></li> <li>&gt; Accueillir des enfants demandeurs d'asile ou réfugiés au sein des classes régulières ou DASPA de votre école, ou dans les activités de votre organisation, favoriser les échanges entre ceux-ci et les autres enfants.</li> <li>&gt; Etre attentif/ve à favoriser la participation des parents migrants au suivi scolaire de leur(s) enfant(s), les informer sur le fonctionnement de votre structure et les impliquer s'ils le souhaitent.</li> </ul>
DANS UNE COMMUNE	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Participer à une collecte de matériel.</li> <li>&gt; Pour les 16 ans et + : participer à un projet de volontariat auprès d'un public migrant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Favoriser l'inclusion de migrants, demandeurs d'asile, réfugiés au sein des associations locales, comme participants aux activités ou comme bénévoles.</li> <li>&gt; Se renseigner sur les actions menées par le CPAS (entre autres les ILA) à destination des publics migrants de votre commune.</li> <li>&gt; Organiser une récolte de matériel (attention à analyser les besoins réels).</li> <li>&gt; Mobiliser ses réseaux, notamment les propriétaires de biens immobiliers, afin de faciliter la recherche d'un logement pour les personnes reconnues réfugiées.</li> </ul>
DANS LES ENVIRONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Participer à une activité « Initiative de Quartier » organisée par un centre d'accueil proche de chez vous de façon à rencontrer et mieux connaître les personnes qui résident dans ces structures et leur parcours.</li> </ul>	
AU NIVEAU DE LA RÉGION, DU PAYS		<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Devenir bénévole dans un organisme ou une association (Croix-Rouge ou autre) travaillant avec et pour les demandeurs d'asile (par exemple pour de l'animation d'activités de loisirs, l'école des devoirs, les transports, etc.)</li> <li>&gt; Devenir parrain/marraine ou tuteur/tutrice d'un MENA, Mineur Etranger Non Accompagné (<a href="http://www.mentorescale.be/fr">http://www.mentorescale.be/fr</a> ou <a href="https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/enfants_et_jeunes/mineurs_etrangers_non_accompagne...">https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/enfants_et_jeunes/mineurs_etrangers_non_accompagne...</a>)</li> </ul>
AU NIVEAU DE LA RÉGION, DU PAYS, DU MONDE	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Participer aux actions citoyennes menées par les différents mouvements et associations actives dans le domaine des relations Nord-Sud, des étrangers, des réfugiés, des sans-papiers... (débat, manifestations, événements, rassemblements, rédaction de courriers, pétitions)</li> </ul>	

## DEUX EXEMPLES DE PROJETS MENÉS SUITE À UNE PROJECTION DU DOCUMENTAIRE

Vous pourrez retrouver plusieurs bonus vidéo sur le DVD ainsi que dans dans la rubrique dossier pédagogique du site internet du film : [www.jenaimepluslamer.com/pedagogie.html](http://www.jenaimepluslamer.com/pedagogie.html).

- ✔ Projet de rencontre au centre d'accueil pour demandeurs d'asile au centre d'accueil de la Croix-Rouge à Bierset

**Bref descriptif du projet** : les élèves de l'école Saint-Servais ont visionné le film en classe. Ils ont ensuite rédigé une série de questions qu'ils souhaitaient poser à des MENA (Mineurs Étrangers Non Accompagnés) résidant au centre d'accueil de Bierset. En parallèle, ces MENA ont également visionné le film et ont préparé des questions à poser aux jeunes Belges. Les deux groupes se sont rencontrés pour une discussion au centre d'accueil, rencontre filmée par Idriss Gabel. Cette rencontre est proposée sous forme de capsules vidéos reprenant les questions posés à chacun. Certains jeunes ont également accepté d'y partager leur témoignage. Ainsi Latif parle de l'esclavage en Lybie, Grace de son départ brusque de la République Démocratique du Congo.

- ✔ Projet Micro-trottoir

**Bref descriptif du projet** : Caméra et micro à la main les jeunes des centres de Bierset et Banneux accompagnés d'élèves de l'école Saint-Servais ont préparé une série de questions et sont allés à la rencontre des Liégeois sur le marché de la Batte pour savoir ce qu'ils savaient et pensaient des « migrants, demandeurs d'asile et réfugiés ».

Ce type de projet peut être complété par la remise aux personnes interrogées d'un petit document de synthèse réalisé par les jeunes, dans lequel ils donnent des informations correctes quant aux définitions de ces différents termes, et des éléments de réponse pour répondre aux préjugés les plus répandus sur les migrants.

## PROJETS RÉALISÉS DANS LE CADRE DES APPELS À PROJETS D'ANNONCER LA COULEUR

Plusieurs projets soutenus ces dernières années avaient pour thématique la migration. Plus d'information sur : <http://www.annoncerlacouleur.be/appel-a-projets/ils-l-ont-fait>





Acteur humanitaire sur le parcours migratoire, la Croix-Rouge de Belgique est mandatée par les pouvoirs publics pour prendre part à l'accueil des demandeurs d'asile depuis 1989. Elle accompagne des femmes, des hommes et des enfants durant cette étape de leur vie, dans le respect des Principes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Fortes de ces Principes qui nous animent, nos actions humanitaires visent la satisfaction des besoins de base, mais aussi le mieux-être et le renforcement des capacités des personnes, notamment à travers un accompagnement individualisé.

Le Service Sensibilisation du Département Accueil des Demandeurs d'Asile vise, au travers de ses supports pédagogiques et de ses actions de sensibilisation, une meilleure compréhension de la situation des personnes en demande d'asile. Il encourage une culture d'ouverture et du vivre-ensemble en favorisant les rencontres entre les personnes accueillies dans les centres Croix-Rouge et le public extérieur.

## NOS AUTRES OUTILS PEDAGOGIQUES ASILE ET MIGRATION

- ⊕ *Chemins d'exil et Hors-Jeu*
- ⊕ *La Croix-Rouge explique la procédure d'asile*
- ⊕ *Je n'ai jamais imaginé être un réfugié*
- ⊕ *Le Carnet de Chico*

## CROIX-ROUGE DE BELGIQUE

Département Accueil des Demandeurs d'Asile  
**Service Sensibilisation**

🏠 Avenue Georges Truffaut, 47  
B-4020 Liège

☎ 04 345 71 30 | 084 36 00 82

✉ sensibilisation.migration@croix-rouge.be

🌐 <https://accueil-migration.croix-rouge.be>

AVEC LE SOUTIEN DE

**fedasil**  
AGENCE FEDERALE POUR  
L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE